

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2009016

Signataire : ED/ HYD

OBJET :Demande de subvention relative à l'entretien de l'orgue de l'Eglise Notre-Dame des Vertus pour l'année 2009 - inscription de la dépense initiale au budget communal.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE 1^{er} : Autorise Monsieur le Maire à signer la demande de subvention auprès de l'Etat (direction régionale des affaires culturelles d'Ile de France).

ARTICLE 2 : Décide l'inscription de la dépense initiale desdits travaux (soit environ 2 500,00 € HT) au budget communal de l'exercice 2009 et de la recette afférente.

Le Maire